Le cours de sténographie. — M. Duhamel, le directeur de l'école du Centre, à Wattrelos, donne tous les lundis, à 8 heures du soir, dans son école, un cours de sténographie qui est suivi par un certain nombre d'élèves.

MM. Dazin et Gaillard, directeurs d'école à Roubaix, vont faire aujourd'hui, à 8 heures, une conférence sténographique à Wattrelos. Crétinier y organiser un cours qui se fera régulièrement tous les mardis à l'école du Crétinier, dirigée par M. Vairon.

Nous avons relaté hier l'équipée d'un aliéné, Salembier, qui a été transféré lundi matin, à l'hospice général, pour être, de là, dirigé sur l'asile d'Armentières. On a trouvé sur lui 879 francs en or, le montant de ses économies qu'il était allé retirer de la caisse d'épargne. Il répète constamment qu'il a voulu se venger de M. Leraisie parce que ce dernier — qui est boulanger et non cultivateur — l'a très souvent vitriolé. Inutile d'ajouter que le propos est de pure fantaisie.

La fraude. — Le brigadier Delamalde et le préposé Cazajous, de Roubaix, ont arrêté, lundi matin, vers quatre heures, près du pont Salembier, trois individus qui portaient ensemble des allumettes représentant une valeur de 117 francs. Ce sont les nommés : Edouard Dejaeghère, 66 ans, maçon, demeurant à Mouscron, Désire Vanaverschelde, 16 ans, teinturier, demeurant à Tourcoing, rue du Tissage, et Richard Dujardin, 15 ans, bâcleur, demeurant à Mouscron.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Séance du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'assemblera en séance extraordinaire le vendredi 24 courant, à huit heures du soir, à l'Hôtel-de Ville, grande salle des mariages pour délibérer sur les affaires urgentes portées à l'ordre du jour ci-dessous :

Cahier de charges pour l'entretien des chemins vicinaux, en 1896, 97 et 98. — Cahier de charges pour l'entretien des chemins et sentiers en dehors de l'agglomération pendant les mêmes années. — Indemnité due pour reprise d'installation à la maison rue de Gand, 25. — Fixation des taux de perception de l'octroi en 1896. Délibération réglementaire. — Service des eaux. Construction d'un réservoir pour les eaux de la Lys, au lieu dit les Bonnets, à Mouvaux. Avis sur les résultats de l'enquête d'utilité publique. — Réceptions de travaux et fournitures. — Ecole de la rue des Plats : Travaux et fournitures accessoires de la construction, pour ventilation, chauffage, éclairage, etc.; marchés spéciaux.

Cessions de terrains à la voie publique. — Crédits supplémentaires. — Demande d'indemnité, à la ville, à l'occasion d'un accident survenu par la chute d'un mur en démolition rue de Tournai ; autorisation à effet de défendre. — Résiliation de la convention intervenue en 1889, avec l'intervention du Maire, entre M. Ruffelet et la Compagnie des Tramways de Lille. Continuation de la marche de ces derniers tramways jusqu'à la gare des Francs. Bastion du droit de stationnement. — Ébonage du Blanc-Seau. Nouveau marché à passer.

Rapports de commissions (lecture et discussion s'il y a lieu). — Instruction publique et travaux : Voeu de M. Benoit et extension. Construction d'un poste de police ; Appropriation de logements pour instituteurs mariés. — Cantine à l'école de garçons ; le tout à la Croix-Rouge (M. Lemaire rapporteur) ; Ecole maternelle rue du Collège. Construction de logements. Ecole de filles du Blanc-Seau, appropriation de logements (M. Honoré Colson rapporteur.) — Construction d'un préau et d'une cantine (M. Crupelandre, rapporteur). — Ecole de la rue Neuve. Constructions de logements et d'une cantine (M. Delecroix, rapporteur. — Ecole maternelle de la Croix-Rouge. Construction d'une galerie vitrée, de cabinets d'aisance et divers (M. Benoit rapporteur.)

Travaux : Construction d'un bureau d'octroi au boulevard, en remplacement de celui actuel (M. Lemaire rapporteur). — Travaux à voirie : Construction des fondations de l'église du Sacré-Cœur. — Travaux et halles : Etablissement d'une buvette avec kiosque pour le batelage du canal (M. Demouveaux rap. orteur). — Finances : Demande de bourses en faveur de deux sourds-muets ; monument Pasteur ; Demandes de souscriptions (M. Destombes, rapporteur) ; affichage. — Réclamation de la société « l'Express » contre le traité intervenu avec le sieur Perin (M. Thery rapporteur). — Eglises : Comptes et budgets des fabriques. — Instruction publique : Demande d'érection en chapelle-succursale de la nouvelle église construite aux Cinq-Voies. — Voirie ; Choix d'un terrain pour nouveau cimetière.

L'ouverture de l'Église Saint-François d'Assises. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que, par décret de M. le Président de la République en date du 7 janvier, l'église de Saint-François-d'Assises est à partir de ce jour, ouverte au culte.

Les tramways de Roubaix Tourcoing. — Sur la demande de la Compagnie Nouvelle en date du 28 novembre 1895 M. le Maire de Tourcoing a pris l'arrêté suivant, dans le but de prévenir les accidents et de faire cesser les interruptions de service causées par l'obstination des charretiers à ne pas se déranger à l'approche des voitures des tramways à traction électrique.

« Art. 1. — Il est défendu à toute personne étrangère au service des voies ferrées de la Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix-Tourcoing : 1° de déranger, altérer ou modifier sous quelque prétexte que ce soit, la voie ferrée et tous les ouvrages qui en dépendent ; 2° de stationner sur la voie de fer et d'y faire stationner des voitures ; 3° d'y laisser séjourner des chevaux ou animaux d'aucune sorte ; 4° d'y porter ou déposer aucuns matériaux ni objets quelconques ; 5° d'emprunter les rails de la voie ferrée pour la circulation des voitures étrangères au service, si ce n'est en cas de nécessité et sur le moindre parcours possible.

» Art. 2. — Tout conducteur de voitures doit à l'approche d'un train ou d'une voiture appartenant au service de la voie ferrée, prendre en main les guides ou le cordeau de son équipage, de façon à se rendre maître de ses chevaux, dégager immédiatement la voie et s'en écarter de manière à livrer toute la largeur nécessaire au passage du matériel de la voie ferrée. Au croisement des rues il devra ralentir la marche de son véhicule de façon à éviter toute possibilité de collision. Tout conducteur de l'impériale doit écarter les bestiaux à l'approche d'un train ou d'une voiture appartenant au service de cette voie.

» Art. 3. — Les articles précédents sont applicables aux piétons et aux vélocipédistes.

Asphyxie par le gaz. — Lundi matin, MM. Louis Masurel, contremaître, et Edouard Vanderstraete, menuisier à la filature de M. Dewavrin-Crombez, ne trouvèrent pas, en arrivant, la porte de l'établissement ouverte comme d'habitude. Après avoir inutilement agité la sonnette, ils enfoncèrent la porte et se mirent à la recherche du veilleur de nuit, nommé Carlos Desrousseaux, âgé de 53 ans, qui couchait à la filature et qu'on savait être rentré la veille, vers 10 heures 1/2.

On alla à sa chambre ; mais une odeur suffocante de gaz d'éclairage s'en dégageait et il était impossible d'entrer, sans s'exposer à une asphyxie certaine.

Il fallut attendre pour pouvoir entrer sans danger ; une lumière aurait infailliblement amené une explosion. D'ailleurs cette insupportable odeur de gaz se faisait sentir dans toutes les parties de l'établissement.

Le malheureux Desrousseaux fut trouvé étendu dans sa loge la mort avait été déterminée par l'asphyxie, le corps était déjà froid et rigide.

Il existe dans cette loge un petit réchaud alimenté par un conduit en caoutchouc adapté à un tuyau d'une pièce au rez-de-chaussée.

Le robinet était grand ouvert. Desrousseaux qui l'avait sans doute ouvert en rentrant le soir aura oublié de le refermer.

Le malheureux était âgé de 53 ans; il était resté célibataire. Il avait fait la campagne de 1870 et était membre de la Société des Anciens Combattants.

Après la constatation de décès par M. le docteur Bourgeois et M. Lenoel, commissaire du 1er arrondissement, le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Un grave accident. — Dimanche soir M. H. Pergot, demeurant rue du Nord, avait eu son attention attirée par les cris des trois petits enfants de sa voisine, la femme P..., qui tient une friture aux environs. Il pénétra dans la maison et constata que le buffet commençait à prendre feu ; une lampe à pétrole avait été renversée sur la tablette, et les flammes n'auraient pas tardé longtemps à envahir toute la place où les enfants étaient restés seuls.

Quant M. Pergot eut éteint le feu il alla avertir la mère.

C'était le second enfant qui, monté sur une chaise, avait voulu prendre la lampe et l'avait renversée. On ne peut comprendre comment il n'a pas reçu tout le pétrole sur la tête

Blanc Seau. — *Un vol au comptoir.* — M. Dubacq, marchand épicier, rue du Fresnoy, s'est aperçu dimanche soir qu'un malfaiteur avait pénétré dans son magasin et lui avait dérobé l'argent qui se trouvait dans le tiroir du comptoir. La recette de la journée se montait à une vingtaine de francs. Le voleur a également eu le temps d'emporter un paquet de 5 kilogs de café.

C'est probablement le même individu qui a opéré vendredi chez M. Poissonnier, épicier, rue de Mouvaux.

Mouvaux. — *A propos d'un accident de travail.* — MM. Louis Blondet et Cie nous écrivent que l'accident (relaté par nous dans le numéro de dimanche matin), « ne s'est pas produit du fait de la remise en route de la machine préalablement arrêtée pour le nettoyage général des métiers, attendu que ce nettoyage ne commence qu'à 11 heures 1/2 et que l'accident s'est produit à 11 heures 10.

« Cet accident — ajoutent MM. Blondet et Cie — n'est donc aucunement imputable à une irrégularité de ce genre.

» Le métier de préparation où il s'est produit, dont on commence le nettoyage un peu plus tôt, est un métier dont l'arrêt spécial est prescrit, comme pour les autres du reste, avant de commencer le nettoyage.

» C'est par pure négligence et infraction à cette règle, les ouvrières nettoyant pendant la marche, que l'une d'elles a été victime d'un accident dû à l'imprudence la plus coupable.

» Nous tenons ainsi à rétablir l'exactitude des faits, en déplorant nous-mêmes un accident de cette nature qui, nous l'espérons, ne comportera pas les suites graves qu'on aurait pu craindre.»

Nous donnons acte à MM. Blondet et Cie de leur déclaration.

— *Une conférence.* — Dimanche soir, a eu lieu, dans une des salles de l'école communale des garçons, une conférence par M. Rougier, professeur, à l'Institut Coibert à Tourcoing.

Le conférencier a développé son sujet « L'industrie au temps des corporations » devant un auditoire composé, en grande partie de jeunes gens.

— *Pour l'œuvre de l'hospice.* — De nouveaux dons viennent de s'ajouter à ceux déjà nombreux reçus par l'œuvre de l'hospice.

Ces derniers dons consistent en cinq statues dont une de Léon XIII et une lampe montée sur pied en bronze, offerts par des personnes de la paroisse Saint-François.

Ces dons sont exposés dans une des salles de la mairie de Mouvaux.

Nous rappelons à nos lecteurs que le prix des billets pour la tombola est de 50 centimes.

— *Un homme tamponné par le car électrique.* — Dimanche, vers dix heures du soir, le tramway électrique venant de Mouvaux et allant à Roubaix, a renversé, à la hauteur de l'estaminet du *Beau Bouquet*, un vieillard de 68 ans, nommé Louis Dhalluin.

Le conducteur du car releva le malheureux et le transporta à un estaminet voisin, où M. Vincent lui donna ses soins.

Le blessé, qui porte des contusions assez graves à la tête et au bras, a été ensuite transporté, en voiture, à son domicile, rue de l'Amiral Courbet, à Croix.

Bondues. — *Suite grave d'une discussion de cabaret.* — Dimanche, dans la soirée, un cabaret de la commune à l'enseigne *A la Montagne*, tenu par M. Allard-Duplouy, a été le théâtre d'une scène qui semble devoir entraîner, pour l'un des acteurs, les plus terribles conséquences.

Un jeune homme de 26 ans, nommé Jules Bonte, très connu pour ses violences, avait passé une partie de l'après-midi, dans cet estaminet, à jouer aux cartes avec le propriétaire de l'établissement et deux autres personnes.

Une discussion surgit tout à coup et Jules Bonte devint, à ce propos, tellement excité qu'il fallut l'expulser.

A six reprises différentes M. Allard l'avait chassé de l'estaminet, quand Bonte rentra, pour la septième fois, absolument furieux et saisit son adversaire à la gorge.

M. Allard, obligé de se défendre, saisit une mesure en étain et en porta un coup à son agresseur.

Jules Bonte tomba comme une masse, le crâne à demi défoncé, perdant le sang en abondance. Mais il se releva et tenta de s'élancer de nouveau contre M. Allard, qui fut forcé de s'enfermer dans une autre salle.

Mme Allard fit prévenir les gardes-champêtres qui transportèrent Bonte à l'hospice où M. Durasuel, médecin, alla le panser.

L'état du blessé est des plus graves : on a des craintes sérieuses pour ses jours.

M. Allard, qui était d'ailleurs en cas de légitime défense, n'a pas été inquiété jusqu'ici. Il n'y a d'ailleurs pas eu aujourd'hui d'enquête de justice.

Roncq — *Une octogénaire renversée par une voiture.* — Lundi vers deux heures de l'après-midi, Mme veuve Renard, née Dervaux, a été renversée rue de Lille, par une voiture et sérieusement blessée.

La victime qui marche continuellement courbée, venait de traverser la rue de Lille, lorsqu'elle fut tout à coup renversée par le cheval d'un voiturier; un des sabots de l'animal porta sur la cuisse gauche, qui est fortement contusionnée.

Aux cris poussés par Mme Renard, des témoins de l'accident accoururent et transportèrent la pauvre femme à son domicile, rue du Bilmont. Une sœur de charité fut aussitôt requise pour lui donner les soins. M. le docteur Pierchon a examiné la blessée, mais il n'a pu se prononcer sur son état, la blessure par elle-même n'est pas des plus graves; l'ébranlement causé par l'émotion peut seul amener des complications.

Triage au sort. — Classe 1895. Voici la liste des conscrits de Roncq :

Bondael Edouard, Bautry Jules, Buyse Jules, Buyssens Jean-Baptiste, Caltsaut Jean-Baptiste, Coisne Alphonse, fils Auguste, Coisne Alphonse, fils Louis, Coppin Emile, Cousinne Louis, Cregue Eugène, Delannoy Paul, Delannoy Arthur, Delforge Leon, Deltour Emile, Derolez Jules, Dervaux Jules, Descheemaeker Joseph, Dieuaux Alphonse, Dronnet Paul, Dumanet Henri, Dutilleul Alfred, Fadle Emile, Florin Jules, Ghesquière Henri, Gontier Paul, Grant Albert, Hennion Jean-Baptiste, Keignaert Jérome, Lakhiere François-Xavier, Loodens Jean, Loppe Henri, Maesseneer Clotaire, Mossmann Henri, Quevron Lucien, Roussel Jules Henri, Spelaeers Emile, Vandurstichel Girard, Vanoverscheide Arthur, Vanwollighem Charles-Louis, Vienne Denis, Vienne Jean-Baptiste, Wacrenier Vincent.

Communications

La commission des orphéonistes *Criée-Sicks* rappelle aux sociétaires qu'aujourd'hui mardi, au lieu du local habituel, une répétition à laquelle ils sont priés d'assister, aucune excuse ne sera valable.

— La commission administrative des combattants de 1870-71, prie les membres de la société, d'assister aux funérailles de leur camarade, M. Carlos Desrousseaux, qui auront lieu, mercredi 22 courant, à 8 heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing.

Réunion à l'Hôtel-Dieu à 8 h. 1/4.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Calme aussi complet le lundi que les autres jours; on voit seulement, aux environs de la frontière, quelques ouvriers qui semblent échanger tristement leurs impressions.

Chez M. Defretin. — Dans la matinée, la délégation a fait sa légendaire visite. Il semblerait, à en juger par certains indices, par des rumeurs qui vont toujours s'accentuant depuis dimanche, que cet état de choses, qui se continue depuis plus de deux mois, pèse sur bon nombre d'ouvriers; et qu'ils pourraient bien être disposés à reprendre le travail à très bref délai.

Chez M. Fauchille. — Nous avons dit, dans notre avant-dernier numéro, que plusieurs épeleuses avaient dû être renvoyées par suite de la grève des 20 bobineuses; mais telle n'était pas la raison : ces épeleuses avaient purement et simplement quitté l'atelier sans formuler aucune réclamation.

Au reste elles sont toutes rentrées lundi; quant aux bobineuses on croyait que la plupart, sinon toutes, reprendraient aussi le travail dès aujourd'hui mardi.

Chez M. Gratry. — Il n'a été fait aucunes démarches; et on est loin de l'enthousiasme d'il y a 15 jours.

Le syndicat textile. — Quelques membres du Syndicat textile, entre autres M. Tonneau, le secrétaire, se sont rendus à Halluin dimanche, à 2 heures de l'après-midi et se sont entretenus dans la salle de l'estaminet de la « Brosse d'Or, » tenu par M. Wauquet, vendeur de l'*Egalité*, avec de nombreux ouvriers, dans le but de former une *Section Halluinoise* du dit syndicat.

On assure que beaucoup d'ouvriers ont donné leur adhésion.

LILLE

Faculté catholique de médecine et de pharmacie. — Une thèse de doctorat vient d'être soutenue par M. Adolphe Grouhel, qui avait choisi pour sujet *Etude médico-légale des maladies post traumatiques*. C'est un côté, et non le plus facile, de la question sociale. Personne ne paraît l'avoir traité, du moins sous cette forme. M. le docteur Grouhel l'a présenté et soutenu avec assez de bonheur pour obtenir du jury la mention « bien satisfait.»

Après avoir été interne à la maison de secours pour les blessés de l'industrie et externe des hôpitaux, M. le docteur Grouhel laisse à Lille de nombreux amis, surtout parmi les étudiants bretons, dont il a été le président, et parmi les membres du cercles des étudiants, dont il a été un zélé commissaire. Ses fortes études, son bon jugement et son dévouement connu permettent de lui augurer le meilleur accueil et de justes succès à Port-Louis, où il va se fixer, près de Lorient, sa ville natale. Tous ses amis de Lille les lui souhaitent, parce qu'il les mérite.

Un vol rue de Paris. — Un vol vient d'être commis au préjudice de Mme O..., rue de Paris, 247, dans des circonstances particulièrement curieuses.

Il y a quelques jours, vers quatre heures du soir, Mme O... recevait la visite de Sophie Vanoost, 21 ans, fileuse, sans domicile fixe. Après une conversation de quelques instants, Mme O... fut subitement prise d'une envie de dormir, à laquelle elle ne put résister.

Ce n'est qu'au bout de deux heures qu'elle se réveilla et constata qu'on lui avait volé dans sa poche un portemonnaie contenant 150 francs. La visiteuse avait disparu.

Mme O... alla déposer une plainte au commissariat de son quartier, et, après d'actives recherches, la fille Vanoost fut arrêtée.

Malgré ses dénégations, elle a été déférée au Parquet. M. Debiock, juge d'instruction chargé de l'affaire, continue l'enquête sur ce cas bizarre.

Récompenses accordées par la Société des Agriculteurs du Nord. — Nous avons rendu compte de l'inauguration de l'école d'agriculture de Wagnonville, et nous avons donné le résumé du discours prononcé à cette occasion, à Douai, par M. Viger, ministre de l'agriculture.

Au cours de la cérémonie, des récompenses ont été distribuées au nom de la société des agriculteurs du Nord; dans la liste, nous trouvons les noms suivants :

Grand prix d'honneur. — Médaille d'or décernée par la Société des Agriculteurs de France. — M. Deleporte-Bayart, ancien conseiller général du Nord, trésorier perpétuel et fondateur de la Société des Agriculteurs du Nord, promoteur de la fondation du Herd-Book flamand, a fait les plus grands efforts pour vulgariser la race bovine flamande.

Nombreuses récompenses à différents concours et expositions en France et à l'étranger. Médaille d'or aux expositions universelles de 1878 et 1889. Officier d'académie, chevalier du Mérite agricole; a toujours montré son grand attachement à la cause agricole.

Institituers : Objet d'art. M. Lemoine, J.-B., de Villers-en-Cauchies (instituteur à Roubaix.)

Médaille du mérite avec prime de 50 francs : La commission de l'arrondissement de Lille a décerné une prime uniforme aux vieux serviteurs et vieilles servantes dont les noms suivent, qui tous, pendant un temps plus ou moins long, ont donné l'exemple de la probité, de la fidélité du travail et du dévouement.

Duthilly, Adolphe, depuis 51 ans au service de la famille Verdier, de Lompret; Nivelle, Jean-Baptiste, âgé de 63 ans, depuis 39 ans chez M. Fremaux, au Marais-de-Lomme; Pelissier, Alexandre, né à Sainghin-en-Weppes en 1837, au service de M. Leblanc, à Fournes, depuis 45 ans; Wille, Louis, de Mons-en-Pévèle, depuis 34 ans au service de Mme veuve Lefebvre, à la ferme du Hamet, à Mons-en-Pévèle; Denneulin, Charles, au service de M. Delcroix, à Phalempin, depuis 31 ans; Louagier, Charles, âgé de 70 ans, depuis 45 ans chez M. N. Gruyelle, à Emmerin; Decourcelle, Augustè, âgé de 75 ans, qui sert depuis 33 ans chez M. Butin, à Haubourdin; Cuvelier, Léonie, depuis 27 ans chez M. Louis Lecocq, à Sainghin-en-Mélantois; Brice, Célestine, âgée de 58 ans, chez M. Choquet, à Hellemmes, depuis 27 ans; Vion, Victorine, depuis 27 ans chez M. F. Despres, à Cappelle; Leroy, Marie, âgée de 50 ans, depuis 35 ans chez M. Carlier, à Le Maisnil; Gadenne, Augustine, âgée de 55 ans, chez M. Geerts-Collette, à Camphin-en-Pévèle, depuis 33 ans; Hoel, depuis 27 ans au service de la famille Hovine, de Bersée; Leclercq, Victor, batteur à la machine depuis de longues années dans la région.

Récompenses accordées par la Société des Agriculteurs du Nord lors de l'Exposition de l'Enseignement agricole des écoles primaires publiques du département du Nord, a propos du Congrès agricole de 1894. — Médaille d'or : M. Loridan, directeur de l'école primaire supérieure d'Haubourdin; M. Gombert chef d'institution à Fournes.

Médaille d'argent : M. Pudepièce, instituteur à Mouvaux.

LETTRE DU CARDINAL RAMPOLLA

à M. l'abbé P. Six

M. l'abbé P. Six vient de recevoir la lettre suivante de S. E. le cardinal Rampolla :

« *Monsieur l'abbé Paul Six, Cambrai*

» *Très honoré Monsieur,*

» Le Saint-Père a daigné accueillir avec une particulière gratitude les vœux qui lui ont été adressés à l'occasion des fêtes de la Nativité, de la part des directeurs de la Revue et de l'Œuvre de la « *Démocratie chrétienne.* »

» Ce pieux hommage a été d'autant plus agréable à Sa Sainteté que l'auguste Pontife connaît le zèle avec lequel ces chers fils s'emploient à resserrer chaque jour davantage l'union si désirée entre les diverses classes sociales, ainsi que le prouvent les divers centres d'étude, de propagande et d'action qui se sont récemment formés, principalement par le concours du clergé et des ouvriers.

» *Dans l'espoir que ce zèle louable ne tarde pas à produire les fruits attendus,* le Saint-Père a accordé de cœur la bénédiction apostolique demandée.

» Je suis heureux de vous en informer et de vous charger à votre tour de communiquer ces bienveillants sentiments de Sa Sainteté aux autres signataires de l'adresse soumise au Saint-Père. En même temps, je vous confirme les sentiments de haute estime avec lesquels je suis, Monsieur,

» Votre très affectionné serviteur,

» Signé : M. CARD. RAMPOLLA ».

POUR LES CHRÉTIENS D'ORIENT

Aux massacres qui ont ensanglanté plusieurs provinces d'Asie succède maintenant la détresse la plus grande.

Le correspondant d'un grand journal de Marseille, écrivait il y a quelques jours les lignes suivantes :

« Mais si les massacres, les brigandages, les pillages ont cessé, la situation en Anatolie n'en est pas moins navrante. La moitié au moins des vilayets sont menacés de la famine et les malheureux dénués de tout abri se chiffrent par des dizaines de mille. La société anglaise du « Bible House » a amené ici 500 enfants de Kharpout (vilayet de Mamouret-ul-Aziz) dont tous les parents ont péri et qui étaient exposés à mourir de faim et de froid. Ils sont logés provisoirement dans le patriarcat arménien à Coum-Capou et dans ses dépendances. C'est le « Bible House » qui pourvoit aux frais de leur entretien.

» Le dévouement est si grand parmi la population arménienne, dans l'intérieur, que le gouvernement a fini par autoriser des souscriptions et des quêtes publiques en faveur de ces misérables. Dimanche dernier, a été lue dans toutes les églises arméniennes une lettre pastorale de Mathéos III recommandant aux fidèles de consacrer au soulagement de leurs frères en Jésus-Christ et de leurs compatriotes l'argent qu'ils auraient dépensé en cadeaux du jour de l'an et de Noël — les Grégoriens célébrent la Noël en même temps que l'Epiphanie.

» Le patriarcat est débordé par les demandes de secours qui lui parviennent de tous côtés, car il doit non seulement assurer la subsistance d'une multitude qui n'a rien à se mettre sous la dent, mais trouver les moyens d'habiller et de loger une foule lamentable de femmes, d'enfants et de vieillards qui n'ont plus ni feu ni lieu. Dans la seule ville de Sivas, 3,000 de ces pauvres mères au moins, en haillons, dont les guenilles s'effilochent de jour en jour, n'ont pour lit que le ruisseau glacé et pour toit que le ciel obscurci par la neige. »

Nous ne saurions faire un trop chaleureux appel en faveur des malheureux chrétiens d'Arménie et nous prions instamment les personnes charitables d'adresser leurs offrandes au R. P. Charmetant, directeur de l'œuvre d'Orient, rue du Regard n° 20 à Paris.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 20 janvier.* — TOUJOURS LA FRAUDE. — Le 16 janvier a été arrêté porteur de contrebande sur le territoire de Sailly, Auguste Desmets, 25 ans, tisserand à Sailly. Il est condamné à deux mois de prison.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée active — *Intendance et administration militaires.* — Sont nommés : au grade de sous-intendant de 3e classe, M. Pollacchi, sous-intendant de 3e classe, à Arras; au grade d'officier d'administration de 1re classe, M. Sauvage, du 1er corps d'armée.

Promotion d'une classe ; MM. Leduc, de 2e classe, à la 1re région; Macaigne; adjudant-élève, à la 1re région.

Subsistances. — Au grade d'officier d'administration principal, M. Richet, de 1re classe à Lille.

Concerts et Spectacles

Les concerts d'hiver à l'Hôtel de-Ville. — Lundi soir, l'*Union des Travailleurs* et les *Mélomanes* roubaisiens ont exécuté, devant une nombreuse assistance dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, des chœurs qui ont été fort applaudis.

Des amateurs ont également contribué par des chansonnettes et des airs d'opéra, au succès du concert.

Le concert d'hiver de la « Grande Harmonie ». — Voici le programme de la solennité musicale que la *Grande-Harmonie* offrira ce soir à ses membres honoraires, à l'Hippodrome :

Première partie. — 1. Fantaisie sur « Aben-Humet », de Th. Dubois, exécutée par la « Grande-Harmonie » ; 2. Air de « Sigurd », par Mlle Gouvot, de l'Opéra, accompagnée sur « Le Prophète », de Meyerbeer, par M. Bertram, flûte-solo des concerts Lamoureux; 4. Air de la « Reine de Saba », de Gounod, par Mlle A. Bourgeois, de l'Opéra ; 5. « Le Baiser », comédie en 1 acte, de Th. de Banville, interprétée par Mlle R. Syma et M. Depas, artistes de l'Odéon.

Deuxième partie. — 1. « Pensée d'Automne de J. Massenet par M. Courtois ; 2. a « Sérénade badine », de G. Marie, b « Le Tremolo », de Bemmersman, par M. Bertram; 3. « Arioso » de Leo Delibes, par Mlle A. Bourgeois ; 4. Duo d' « Hérodiade » de J. Massenet par Mlle Bourgeois et M. Courtois ; 5. « Madame à ses brevets », comédie en 1 acte de A. Valabrègue, Mlle Syma et M. Depas. — Le piano, de la maison Pleyel sera tenu par M. Meyer.

M. Courtois dont le nom figure dans ce programme est un des plus heureux lauréats des derniers concours du Conservatoire. Engagé à l'Opéra il a paru lundi dernier dans le grand rôle de Sigurd. Le jeune artiste a une fort jolie voix de ténor, du goût, de la sûreté, du sentiment et de l'aisance en scène. Le public lui a fait un accueil des plus chaleureux et il a eu une excellente presse.

Mlle Syma s'est fait aussi très avantageusement remarquer à la représentation de gala qui a eu lieu dernièrement à la Gaîté avec le concours de Mme Adelina Patti, en faveur du monument que la ville d'Alais se propose d'élever à Florian.

Roubaix. — *Le concert de la philharmonique du Jean Ghislain.* — Un grand concert est offert par la philarmonique du Jean-Ghislain, à ses membres honoraires, le dimanche 26 janvier, à 5 heures 1/2 précises, dans la vaste salle des fêtes de M. Adolphe Leclercq, rue de la Vigne, 70.

Pour rehausser l'éclat de cette fête elle s'est assuré le bienveillant concours de la société « Les Chevaliers de la Boulotte et de plusieurs artistes distingués; voici le programme :

Allegro militaire, La Philharmonique; Fantaisie sur le Domino Noir (Auber); Romance pour tenor, V. Barbier: Air varié pour clarinette, C. Vanderysse; Air pour basse, J. Wolnet; Chansonnette comique, A. Barbier. — A propos de sabots, vaudeville en un acte de M. V. Barbier (Auteur Roubaisien, distribution : Masein, Jules Wolnet; Tribouillard, A. Barbier; 1er témoin, L'emouille, A. Lecrenier; 2me témoin, Suprien Belicroy, D. Vienne; 3e témoin, Auguste Vandepoterlacoinck, H. Delsalle; 4e témoin, Pierrot Nésaron, F. Malfait; un greffier, E. Delathauwer; un gendarme, G. Duryneck. — Le piano sera tenu par M. J. Fruisaert. — A l'issue du concert grand bal de famille.

— *Le concert des « Trompettes Roubaisiens ».* — Un grand concert est offert par la Fanfare des Trompettes à ses membres honoraires, le dimanche 26 janvier 1896, à 5 heures précises du soir, dans la salle de Mme veuve Philémon, rue Pierre-Motte.

Pour donner le plus d'éclat possible la commission s'est assuré le bienveillant concours du Club des Intimes et de la Fanfare du Créchet. Voici le programme :

L'Eclaireur, fanfare des Trompettes ; les Lanciers Polonais, fantaisie par Desselles (soliste Vanderhaghe), id.; Les Recherches, polka (Bataille), id.; Travail excentrique de dislocation, les Excelsiors ; En Avant, (Menzel), fanfare du Créchet ; ouverture fantastique (Govaert), id. — Grande scène comique, par un groupe du Club les Intimes. A l'issue du concert, grand bal.

» *Une soirée au profit d'un père de famille.* — Une grande soirée comique, acrobatique et athlétique au bénéfice d'un père de famille malade depuis 8 mois et ayant 5 enfants dont les deux aînés sont en traitement, sera donnée dans la grande salle des fêtes, de Mme Philémon, rue Pierre-Motte, le samedi 15 février 1896, à 8 heures précises. La Commission s'est assuré le concours de plusieurs artistes distingués, parmi lesquels M. Maurice, comique populaire de Roubaix. A neuf heures, grands exercices acrobatiques, par plusieurs artistes du club « Les Intimes ». A 10 heures, grand travail de force, par M. Florent, le plus fort athlète de Roubaix et plusieurs amateurs. A l'issue de la soirée, grande et brillante tombola.

— *Une soirée au bénéfice d'un père de famille.* — Une grande soirée chantante est organisée par un groupe d'Amis, au bénéfice d'un père de famille venf avec cinq enfants en bas âge, à l'estaminet Henri Wyrman, rue de Mons, 2, le dimanche 26 janvier 1896. — Brillante tombola.

Club Routier. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola, tirée à l'issue de la soirée intime qui a eu lieu dimanche au bénéfice des membres du « Club Routier » sous les drapeaux :

590, 1474, 685, 1155, 1483, 247, 1410, 937, 758, 907, 544, 556, 37, 1544, 155, 42, 1187, 323, 989, 8, 390, 1189, 905, 63, 1107, 1183, 119, 633, 304, 117, 337, 830, 1240, 935, 1195, 693, 128. — P.-S. Les lots non réclamés pour le 29 courant seront acquis au profit de l'œuvre.

Tourcoing. — *Le concert d'hiver des « Criek-Sicks ».* — C'est le samedi 15 février qu'aura lieu, à huit heures et demie du soir, le grand concert d'hiver, offert par les orphéonistes « Caick-Sicks », à leurs membres protecteurs et honoraires.

Le choix des artistes qui prendront part à cette fête musicale n'est pas encore définitivement arrêté, mais déjà notre vaillante société orphéonique s'est assurée le concours de Mlle Rémy cantatrice des concerts Colonne, Weingaertner, professeur de violon à Paris, ex-directeur du Conservatoire de Nantes qui a témoigné le désir d'être accompagné par une de ses anciennes élèves, Mlle Eugénie Rouillé, premier prix de piano du Conservatoire de Nantes, M. Jules Watteuw, notre spirituel Broutteux et M. Paul Stupuy, l'excellent pianiste que l'on connaît.

PETITE CORRESPONDANCE

A l'auteur de la lettre signée G. G. — Prière instante de vous faire connaître avant que nous publions votre lettre. Vous pouvez compter sur notre entière discrétion.

1, 2, 3, 4. — Oui. Ainsi l'on dit : Il veut que nous payions cette somme.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN

ET DU REFUGE DE NUIT (fondée en 1890)

Le but de l'Œuvre étant de venir en aide aux Vieillards, aux Invalides du travail, Convalescents, Affligés, Femmes, Enfants et aux ouvriers momentanément sans travail, l'entrée sera rigoureusement refusée aux individus qui, ne travaillant jamais, ne vivent que de fraude, mendicité, et vagabondage.

GRANDE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Au profit de l'Œuvre pour l'hiver 1895-96

A chaque souscripteur de **un franc** il sera remis un reçu portant un numéro d'ordre qui participera au tirage des PRIMES EXCEPTIONNELLES offertes en remerciement aux généreux souscripteurs.

Première prime : **Magnifique Maison avec Jardin** (Villa Isabelle), construite sur un terrain donné gracieusement par Mme Ve DESCAT, et située rue de Lannoy, sur le passage des tramways. Valeur réelle de plus de 10.000 francs. Heureux gagnant devient immédiatement propriétaire de cet immeuble, sans bourse délier, le Comité se chargeant de tous les frais quels qu'ils soient.

Deuxième prime : *Une Obligation Foncière 3 o/o 1879*, remboursable à 500 francs, et donnant droit à 6 tirages par an, comprenant ensemble : 12 lots de 100,000 francs, 6 lots de 25.000 fr., 12 lots de 10,000 fr., 30 lots de 5,000 francs, 500 lots de 1.000 fr.

Troisième prime : *Une obligation de la Ville de Paris 1865*, remboursable à 500 francs, et donnant droit à 6 tirages par an, comprenant ensemble : 4 lots de 150,000 francs, 4 lots de 50,000 fr., 16 lots de 10,000 fr., 20 lots de 5 000 fr., 40 lots de 2,000 fr.

Quatrième prime : *Une Obligation Communale 3 o/o 1891*, remboursable à 400 francs, et donnant droit à 6 tirages par an, comprenant ensemble : 6 lots de 100.000 francs, 6 lots de 10,000 fr., 6 lots de 5,000 fr., 120 lots de 1,000 francs.

Cinquième prime : *Une Obligation de la Ville de Paris 1871*, remboursable à 400 francs, et donnant droit à 4 tirages par an, comprenant ensemble : 4 lots de 100,000 francs, 8 lots de 50,000 fr., 40 lots de 10,000 fr., 300 lots de 1,000 francs.

Sixième prime : *Une Obligation de la Ville de Bruxelles*, remboursable à 410 francs, et donnant droit à 6 tirages par an, comprenant ensemble : 4 lot de 150,000 fr., 1 lot de 100,000 fr., 2 lots de 40,000 fr., 2 lots de 25,000 fr., 2 lots de 2.500 fr., 6 lots de 1,000 fr., 10 lots de 500 fr., 4 lots de 250 fr., 120 lots de 150 francs.

Septième prime : *Un Bon du Congo*, donnant droit à 6 tirages par an, comprenant ensemble : 1 lot de 200,000 francs, 5 lots de 150,000 fr., 7 lots de 2,500 fr., 17 lots de 500 fr., 420 lots de 250 francs.

Huitième prime : *Un Bon à Lot du Crédit Foncier*, remboursable à 200 francs, et donnant droit à 2 tirages par an, comprenant ensemble : 2 lots de 100.000 fr., 2 lots de 5,000 fr., 20 lots de